

Collectivités locales: pourquoi Macron doit changer de méthode

Pour François Ecalle, spécialiste des finances publiques et animateur du site Fipeco, les économies prévues sur les collectivités locales sont peu réalistes. Elles sont censées dégager pas moins de 13 milliards d'excédents budgétaires en 2022, d'après les prévisions du ministère des Finances.



Macron surestime les économies réalisées par les collectivités locales

(c) LIONEL BONAVENTURE / AFP

Alors que le Premier ministre Edouard Philippe doit s'exprimer le 20 octobre devant les élus des conseils départementaux réunis à Marseille, François Ecalle, ex-magistrat de la Cour des comptes, décrypte le système



[Visualiser l'article](#)

imaginé par le gouvernement pour que les collectivités locales réduisent leurs dépenses (lire la note de Fipeco).

Les économies prévues par le gouvernement sur les dépenses des collectivités locales vous semblent-elles réalistes ?

Disons que les objectifs sont très ambitieux ! Le gouvernement compte en effet sur les collectivités locales pour un quart de la réduction totale du déficit public de la France d'ici 2022. En cinq ans, leurs dépenses sont censées baisser de 0,3 % par an en moyenne en volume, soit une diminution atteinte qu'à deux reprises avant 2014, en 1997 et 2010. Certes, entre 2014 et 2016, les collectivités ont réduit leurs dépenses dans des proportions comparables, mais elles y étaient contraintes et forcées par la baisse drastique de l'enveloppe budgétaire que leur verse l'Etat chaque année.

Cette fois, le gouvernement veut signer des contrats avec les plus grosses collectivités pour qu'elles s'engagent à réduire leurs dépenses et promet de sanctionner celles qui ne respecteront pas leur engagement. Cela vous semble-t-il efficace ?

Le mécanisme échafaudé par le ministère des Finances est encore très flou. Alors que le gouvernement a communiqué sur un système de bonus-malus qui jouerait sur les crédits versés chaque année aux collectivités par l'Etat, l'ampleur des coupes infligées aux mauvais élèves n'est pas détaillée dans le projet de loi de programmation des finances publiques . Inversement, aucune hausse n'est prévue au bénéfice des collectivités les plus vertueuses.

Tout n'est pas encore cadré...

Surtout, la négociation des contrats entre le gouvernement et chaque collectivité risque de tourner à la discussion de marchands de tapis. Les élus locaux rivaliseront d'arguments pour justifier un traitement de faveur : taux de chômage, évolution démographique, difficultés d'entretien des équipements, etc. Sans compter que rien n'est prévu dans la loi au cas où les élus locaux refuseraient de signer un contrat d'engagement de réduction de leurs dépenses avec l'Etat.

Le gouvernement devrait-il utiliser une méthode plus coercitive ?

Politiquement, cette forte baisse des dépenses des collectivités exigées par le gouvernement sera d'autant plus délicate à obtenir qu'elle vise à augmenter leurs excédents budgétaires. Le projet du gouvernement est en effet d'atteindre un excédent des collectivités locales de l'ordre de 16 milliards en 2022, contre 3 milliards aujourd'hui. Les élus locaux auront donc du mal à justifier devant leurs électeurs des suppressions de poste et des coupes budgétaires avec des comptes largement dans le vert ! Et ils auront beau jeu de dénoncer la mauvaise gestion de l'Etat qui restera, lui, en déficit.